

# L'INDÉPENDANT

## JOURNAL HEBDOMADAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL & D'ANNONCES JUDICIAIRES

C. P. BUREAU 17, 32

**ABONNEMENTS**

Un an	60 francs
Six mois	35 francs
3 mois	20 francs
15 jours	5 francs

Bergerac (ville)..... 17 — 18 —  
Dordogne et Départements limitrophes..... 17 — 18 —  
Autres départements..... 20 — 18 —

Les abonnements sont payables d'avance.  
Ils sont reçus au bureau du Journal et dans tous les bureaux de Poste

Directeur-Administrateur :  
**Robert TAILLANDIER**

BUREAUX :  
108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

**TARIF DES ANNONCES**

Annonces judiciaires.....	la ligne	2 00
Commencement.....	—	3 00
Poëtes annonces classées.....	—	3 00
Chronique locale.....	—	3 00

L'INDÉPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département.  
Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

### En réponse à « Gringoire »

# UNITÉ FRANÇAISE ENCORE ! UNITÉ FRANÇAISE TOUJOURS !

par **Robert TAILLANDIER**  
3 blessures  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Médaille Militaire — Croix de Guerre

MON article de la semaine dernière sur « L'UNITE FRANÇAISE » avait été écrit le mardi 10 décembre, remis à la censure le mercredi 11. Il ne pouvait donc être une réponse directe à Gringoire qui, le 12 décembre, me mettait en cause en des termes comportant des injures inqualifiables. Cependant cet article peut être considéré comme la seule réponse qui s'imposait.

Réponse bien française. Réponse d'un ancien combattant qui, comme beaucoup d'autres, a fait son devoir et qui ne craint pas de mettre ses titres militaires en parallèle avec ceux de tous les rédacteurs de Gringoire.

Réponse d'un jacobin qui, au-dessus de tout, place la FRANCE. Je n'ai donc rien à y changer et les méprisables attaques de Gringoire ne font que me confirmer dans ma résolution de tout faire pour aider ceux qui veulent l'Union du Peuple de France.

Modeste directeur d'un journal régional, je ne me laisserai pas de faire appel à l'Union Française jusqu'au jour où elle sera pleinement réalisée.

A la face du monde, devant l'occupant, quel meilleur spectacle pourrions-nous offrir ?

La presse, surtout la grande presse, a un rôle essentiel à jouer dans ce sens.

Respectueusement, je demande à M. le Secrétaire-général chargé de l'Information et de la Radio de bien vouloir donner des consignes à ce sujet.

En de tels moments, dans l'intérêt supérieur de la Patrie, de telles luttes, de telles attitudes ne sauraient être tolérées ; elles sont méprisables certes, mais ce qui est plus grave, elles sont néfastes au pays, à ce pays qui souffre et qui a besoin d'autre chose.

Il y a longtemps que je connais le journal Gringoire. Il y a belle lurette que je sais de quoi est faite sa publicité. Tel il était hier, tel il demeure aujourd'hui.

Il n'a rien oublié, rien appris. La gravité des événements n'a pas de prise sur son sectarisme.

Enfin ! Messieurs de Gringoire, n'écoutez-vous donc jamais, ne lisez-vous donc jamais les admirables messages du Maréchal ? Vraiment vous avez tort ! Ils vous donneraient de belles leçons de patriotisme dont vous pourriez faire avantageusement votre profit.

Il ne suffit pas de dire — ce serait trop facile — « nous sommes avec le Maréchal », alors que vous êtes restés embourbés dans les erreurs du passé, qui nous ont fait tant de mal.

Vos hebdomadaires, grandes campagnes de presse — on pourrait dire « grandes manœuvres » — ont toujours eu pour résultat de semer l'ajacisordisme ; et, par un comble de l'ironie, vous appelez cette besogne : « servir la France ».

Non, Messieurs ! servir la France, c'est unir, c'est rassembler.

A la suite de l'attaque inqualifiable dont je viens d'être l'objet de la part de Gringoire, de nombreux amis de toutes les tendances m'ont donné des marques de sympathie. Je les remercie du fond du cœur.

Ces marques d'affection m'apportent un nouveau témoignage de leur fidélité et de leur amitié auquel je suis particulièrement sensible dans les circonstances actuelles.

Elles m'ont permis d'évoquer les chers souvenirs qui nous sont communs : joies et deuils familiaux, et, avec beaucoup, défense d'un même idéal.

Comme vous, comme tous les Français, je souffre des malheurs de notre patrie.

La conscience que j'ai d'avoir toujours fait honnêtement, sans ambition, ni intérêt personnel, tout mon possible pour défendre à la fois la paix et l'indépendance de la France, m'aide à supporter les vilaines attaques du rédacteur de Gringoire.

Je vous assure que sans défaillance je continuerai à servir la France, notre idéal de justice, de bonté, de fraternité, de solidarité et la République.

Mon devoir impérieux était de ne pas laisser porter atteinte à mon honneur. Voilà les raisons de ma réponse et l'objet de l'assignation devant le tribunal correctionnel de Bergerac du journal Gringoire.

D'autre part, je publie la lettre que j'adresse à ce journal.

Au sectarisme anti-français, j'oppose le plus beau sentiment à exalter en ce moment : l'union de tous les Français indispensable pour assurer la dignité et la grandeur de notre chère Patrie.

**Clinique Moderne Dentaire**  
92, rue Neuve d'Argenson, 92  
(face au Palais de Justice)

SOINS de la BOUCHE et des DENTS  
par chirurgiens-dentistes diplômés

Extraction sans douleur : 15 francs — Régénération en 4 heures — Retouche ou transformation d'appareil aux prix les plus justes. Consultations gratuites.

La Maison n'a pas de succursale à Bergerac — TOUS TRAVAUX GARANTIS

## UNE LETTRE

Monsieur le Gérant du journal Gringoire,

Dans votre journal du 12 décembre 1940, page 3, 6<sup>e</sup> colonne, vous mettez en cause ma personnalité. Comme correspondant à la loi, je vous demande d'insérer ma réponse, à la même place et avec les mêmes caractères.

Veuillez recevoir, Monsieur le Gérant mes salutations distinguées.

A cette heure grave de la vie de notre France bien-aimée, il me serait pénible de me livrer à polémique avec vous sur les sereux, pour ce pas dire plus, ont tenues dans l'article : « Les beautés cachées de Bergerac ».

Cependant, qu'il me soit permis, M. le Gérant, de vous dire que notre peuple veut vivre dans le travail, dans l'ordre, sous l'égide du valguereux de Verdun, mais non dans la haine, dans la vengeance, dans l'injustice.

Le signataire de l'article que j'ai l'honneur de ne pas connaître s'attaque à la Légion d'honneur que le gouvernement de la République a bien voulu m'accorder pour « 16 ans de pratique professionnelle et de services militaires dont 3 ans de guerre » (Journal officiel du 3 février 1939).

Mon honneur de soldat étant en cause, j'ai le devoir de le faire connaître à vos lecteurs mes états de service, afin qu'ils puissent juger en toute impartialité.

Parti le 10 avril 1915, j'ai été enlevé par un obus à la tête 304 au cours du rude hiver de 1916. Blessé par éclat de bombe le 20 août 1918. A contracté une blessure dans la nuit du 1917 à l'attaque du Mont Cornille, et en octobre 1918. Fait prisonnier par les Allemands, j'ai pu en traversant la Lyse à la nage rejoindre les premières lignes françaises.

En front, j'ai toujours été volontaire pour les missions les plus périlleuses.

Titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre, j'ai été l'objet de plusieurs citations, parmi lesquelles je vous demande de mentionner celles-ci :

« Gradé drouot et courageux, a apporté un précieux concours au cours de la bataille du 20 août 1918. A contracté une blessure dans la nuit du 1917 à la capture de prisonniers ».

« Caporal d'une conduite splendide au feu. Entouré par l'ennemi et fait prisonnier, a été admirablement échappé pour rejoindre nos lignes. A été blessé dans son retour ».

« L'individue dont la moralité n'était que trop connue », je cite les mots éhémériques à mon égard de votre rédacteur, est vice-président de la 63<sup>e</sup> section des « Médailles Militaires », vice-président de « Sport Nautique de Bergerac », société à laquelle il appartient depuis 1914 ; vice-président de « Pigeon-Club » ; membre du comité directeur de « L'U. Sportive Bergeracoise », secrétaire-général de la Conédération Générale Paysanne et secrétaire-général adjoint de la Fédération R. et R. S. du département de la Dordogne.

Je viens de vous démontrer que je n'ai pas à rougir de ma Légion d'honneur. Je souhaite que tous ceux qui ont l'honneur de la porter aient des titres militaires de qualité au moins.

Et pour terminer ce trop long plaidoyer, je tiens à vous dire que la réurrection de notre Patrie ne viendra pas de nos discordes, mais du fruit de notre labeur et de notre patrie.

Travaillez à l'union des Français, au lieu de semer la haine, et votre journal sera alors à la hauteur de la Révolution qui vient de s'accomplir.

ROBERT TAILLANDIER.  
Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre

Colonies et paludisme

La plus lourd tribut que nos colons paient un climat est celui du paludisme qui met leur loi à une rude épreuve. Ce pauvre fol est obligé de subir de dures variations climatiques, des changements de saison, de la malaria, des moustiques et les infections microbiennes (paludisme, dysentrie amibienne, etc.) provoquent des affections hépatiques. Celles-ci sont violemment combattues par la liane Vichy-florée grâce notamment aux actions scottées du bœuf, du combroton, associées au sel de soude du bassin de Vichy qui composent cette bienfaisante liane, providence de nos colons qui peuvent ainsi s'éloigner sans danger des affections hépatiques. De plus, la liane Vichy-florée est très agréable au goût et nombreuses sont les personnes qui l'ont adoptée à la place du thé, de la camomille ou du tilleul, infusions anodines, alors que Vichy-florée est soignée et bienfaisante. La Gde Bte : 8 r. 90. Ttes Phies.

## La marche des Evénements au jour le jour

La fin de la semaine a été marquée par le départ de M. Laval du ministère. Dans un message, le Maréchal Pétain a déclaré que ce changement n'est causé que par des raisons de politiqu'intérieure qui ne regardent en rien les relations avec l'Allemagne.

Le successeur éventuel du Maréchal sera désigné par le conseil des ministres à la majorité des voix.

Au cours du même conseil, M. Jacques Chevalier a été nommé secrétaire d'Etat à l'Instruction publique en remplacement de M. Riplet.

« Au conseil des ministres de dimanche matin, le Maréchal Pétain a marqué son intention de créer une assemblée consultative.

— De ce jour également, la dépouille du duc de Reichstadt remis par le Führer à la France, repose aux Invalides. L'Algérie et l'Algion dorment maintenant côte à côte.

Lundi. On déclare à Washington que le retour de M. Roosevelt précède à l'heure activé politique et diplomatique.

— M. Pierre Cathala a quitté Paris pour Vichy. Son secrétariat est rattaché à la présidence du Conseil.

Mardi. Le colonel américain Donovan, chargé d'une mission spéciale en Europe, est arrivé à Londres.

— En Normandie, un des plus grands marchands de bestiaux de la région est arrêté.

M. Pasqu, ancien haut-commissaire de France en Syrie, s'est embarqué pour la Métropole.

Mercredi. M. Otto Abetz a été reçu par le maréchal Pétain.

— Le chef de l'Etat a reçu ensuite M. Jean de S. E. Flanada à s'élire à son arrivé à Vichy à la suite d'une attaque d'angine grippe.

— Les Polonais résidant en France seront répartis dans trois camps de travail.

**LES HOSTILITES**

De la mer au désert, les Britanniques ont pris l'offensive. La bataille du désert occidental est menée de front avec la bataille de l'Atlantique où l'armée grecque est engagée.

Divisions blindées, avions et navires prennent part aux assauts.

Les Britanniques qui ont pris Sidi el Barrani, ont atteint la frontière libyenne. Les temps gères les opérations. Les temples de sable sont très violents.

Les Anglais indiquent qu'ils ont fait prisonniers 5 généraux italiens, ainsi que 30 000 hommes.

Voici les noms de trois de ces généraux : Serrano Galina, Armando Pecorella, Messanz.

Les avant-gardes britanniques restent au contact avec les forces italiennes qui continuent de battre en retraite.

Les Italiens de leur côté reconnaissent que la pression ne s'est pas ralentie, mais soulignent, d'une part, l'énergie résistante opposée par leurs divisions métropolitaines d'avant port, que peu impatient, dans le désert, les gains ou les pertes de terrain, la seule chose qui compte en définitive étant la destruction des forces adverses.

En Albanie, les Grecs consolident les positions conquises, et les Italiens qui viennent de recevoir des renforts continuent à opposer une vive résistance.

Les éditoriaux de tous les journaux de la capitale italienne sont consacrés à l'examen de la situation sur les différents fronts.

« La Giornale d'Italia » écrit : « Le peuple italien sait que dans une guerre il y a des bons et mauvais jours ».

« La Tribuna » écrit : « Aujourd'hui nous combattons sur trois fronts très éloignés, où, pour des raisons évidentes, on ne peut utiliser les grandes masses que l'Italie pourrait engager parce qu'ils sont séparés par la mer ».

Enfin, le « Lavoro Fascista » s'exprime en ces termes : « Aucune guerre ne peut prévaloir uniquement à des victoires ».

Le chef fait savoir au monde que « l'important c'est l'issue finale ».

Les défaites d'Albanie et du désert d'Egypte reconnues par la presse italienne appellent des revanches terribles. Les Italiens sont occupés à les préparer. Comme eux attendons l'issue finale.

**CHRONIQUE JURIDIQUE**

La Législation sur les prix (Suite)

La Publicité des Prix. — La loi a organisé tout un système permettant au public et aux agents du contrôle de connaître les prix des marchandises, denrées et produits mis en vente.

Les Affiches et étiquettes des prix. — Tous les prix des marchandises et denrées de toute nature, dans les magasins de vente au détail, doivent être indiqués d'une façon très lisible avec la dénomination exacte et conforme aux usages commerciaux, soit sur l'objet ou sur son emballage ou réceptiel, soit sur une pancarte affixée à un même lot d'objets identiques.

En ce qui concerne les denrées alimentaires et les boissons, ces indications doivent être répétées sur une affiche apposée à l'extérieur ou à l'intérieur du magasin. Cette affiche doit énumérer les produits dans l'ordre alphabétique.

Cependant, en raison de la difficulté que peut présenter l'indication des prix dans les halles et marchés ainsi que sur les étalages des marchands ambulants, la loi admet à la place, une affiche très apparente contenant les indications précitées plus haut. Quant aux hôteliers, restaurateurs, cafetiers et tous les détenteurs ou détenteurs de tous établissements servant des denrées ou boissons alimentaires, ils sont tenus d'afficher à l'extérieur de leur établissement et dans les locaux affectés au public les prix des repas, portions ou consommations.

La législation en vigueur demeure applicable aux prix des hôtels, pensions de famille et maisons meublées.

(A suivre)

ALEXANDRE ZINGUREVITCH  
Docteur en droit  
Avocat au Barreau de Bergerac.

**Quintonine**

Le façon pour faire soi-même un litre de vin fortifiant, 0,85. Ttes Phies.

Vente de meubles neufs et d'occasion  
Lits, sommiers, matelas, armoires à glace  
Tables, buffets, chaises, fauteuils  
ÉCHANGE-LOCATION  
E. BENOIST, 14, rue Monnet-Sully

## Après la bataille

Libération des pères de quatre enfants

M. Georges Scapil vient de donner les précisions suivantes :

Les pères de quatre enfants, m'écrivent, quelle plaisirier ! Ils n'avaient pas été mobilisés ou avaient été rendus à leur foyer bien avant l'offensive de mai. C'est exact, je le reconnais.

Mais il n'en reste pas moins que cette classe concerne des milliers de captifs. Il faut songer à tous les engagés, sous-officiers, soldats et ceux qui sont restés actifs et de réserve qui avaient été exilés de la mesure et qui vont profiter de l'aseord ; et aussi aux pères de trois enfants qui, depuis juin, ont vu leur famille s'agrandir d'une unité.

Si des familles, intéressées par cette déstabilisation, sont embarrassées pour libeller la demande, notre service de renseignements est à leur disposition (voir dernier numéro de l'Indépendant).

Aliments à cuire

L'envoi des aliments à cuire est autorisé (pâtes alimentaires, châtaignes, légumes secs) etc., ainsi que celui des plats enlaidés en conserves.

Mais les familles voudraient savoir et les prisonniers disposent, comme au cours de la guerre 1914-1918, d'une installation permettant de faire cuire ou réchauffer les aliments.

Il est impossible de répondre d'une façon catégorique, le régime variant avec chaque camp. C'est pourquoi je demande à nouveau aux parents de donner, avec l'indication précise du camp, tous détails pouvant intéresser les autres familles.

Envois de livres

Cette question est réglée par le Communiqué officiel n° 23.

Les familles sont autorisées à envoyer à leurs prisonniers de guerre, par la voie de leurs colis individuels : des livres scientifiques ; des livres dont le contenu n'a aucun caractère hostile au régime allemand ; des romans dont le contenu ne soit ni douteux ni obscène ; des jeux de toutes sortes (jeux de cartes, de saïlon, de société).

Jusqu'à nouvel ordre, les familles sont priées de ne pas envoyer d'habonnements ou de revues, mais uniquement des livres.

Un Ancien Combattant.

**CHRONIQUE LOCALE**

Coup de fusil et arrestation.

Le 10 décembre, vers 14 heures 30, M. François Colombari, 65 ans, cultivateur à la Mouthie, commune de Saint-Pierre-d'Eyraud, journaliste chez Mme veuve Nonailles, à la Galape, commune du Flais, était occupé à faire du mortier devant l'habitation de la dite dame.

Soudain, il entendit la détonation d'un coup de fusil, sans cependant être atteint par un projectile, et constata que de la maison Colombari, un rebelle lançait une fusée en s'écriant : « Vive la République ! »

L'enquête ouverte démontre que le coup de fusil avait été tiré par un enfant de douze ans.

Mais la dame Bonamy, née Tronche Charrier, 31 ans, d'origine vendrécienne, qui se trouvait devant la maison, fut atteinte par un projectile, qui lui causa une blessure grave à la nuque, entraînant la mort.

La culture des primeurs

AGRICULTEURS.

Rompes avec la tradition et intéressez-vous à la culture des primeurs, vous y trouverez votre compte, les prix étant, en ce moment surtout, particulièrement rémunérateurs.

Commencez donc par semer des PETITS POIS, la première des grandes récoltes.

Tous renseignements et au besoin semences sont à votre disposition aux Etablissements DIN, conserves, rue du Pont-Saint-Jean, à Bergerac.

Pharmacie de service. — Demain dimanche, pharmacie Pomnier, rue Delaunay-Catharina.

Mercrdis, jour de Noël, pharmacie Viacon, avenue Pasteur (barrière de Fomborn).

## Dans les Groupements

Les réfugiés alsaciens-lorrains sont avisés de l'existence de la Mission Alsacienne et Lorraine en Afrique du Nord et du Centre d'Accueil et de Recouvrement pour les Alsaciens-Lorrains, qu'elle a créé à la Plabbe Giza (Y.E.).

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie (Pavillon de gauche de la cour).

— L'Association des Familles Nombreuses de l'arrondissement de Bergerac informe ses adhérents que la permanence va être rétablie.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie (Pavillon de gauche de la cour).

— Par suite de la dissolution des Associations d'A.C., la Légion Française est seule habilitée pour provoquer les cotisations de l'Assemblée générale annuelle.

Les imprimés pour demander d'adhésion sont à la disposition des A. C. place Doublat, permanence A. C. ; Vincetti, place Gambette ; Picaud-Tamarelle, rue Colonne-de-Chadois.

La cotisation est de 16 fr. par an. Elle donne droit au journal Le Légitime.

— Les membres de la société de Secours Mutuels des Ouvriers de Bergerac sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu dimanche 22 décembre, à 10 heures, au théâtre.

Les familles des matricules prisonniers de guerre sont priées de vouloir bien faire inscrire ses carnets chez M. Moural, secrétaire, place Gambette, au cours M. Cabaret, président.

— Dimanche dernier, à Notre-Dame de Bergerac, messe de 14 heures, et en l'honneur du sermo de charité annuel en faveur des pauvres.

Le Cercle Philharmonique, toujours indomptable, est à l'ordre du jour, a donné un audition.

Les simabes quinquennes, M<sup>lle</sup> Morand, Bonnaud et Desmarty ont fait une ample récolte.

— Vendredi dernier, les membres du Comité de Patronage et du Comité d'Action du Secours National se sont réunis à l'assemblée générale pour examiner les comptes et pour examiner les comptes et pour examiner les comptes et pour examiner les comptes.

— Une discussion qui s'est engagée sur les divers projets présentés, fait engager au mieux de leur réussite.

— Nous sommes persuadés que les malheureux prisonniers de guerre, qui sont en ce moment à l'écart de la vie, ont besoin de l'activité du Secours National.

**CHRONIQUE LOCALE**

Les bouffées de chaleur

Bouffées de chaleur, bourdonnements d'oreilles, engourdissement des extrémités, palpitations, troubles de la vue (mouches volantes) vertiges, lourdeurs et enflure des jambes, sont les symptômes les plus fréquents de la circulation déficiente. Ces troubles dont se plaignent fréquemment les hommes et les femmes ayant atteint la quarantaine sont combattus avec efficacité par les Gouttes Florida. Grâce aux Gouttes Florida, le cœur est tonifié, le système artériel est assoupli, la tension baisse et les différents symptômes disparaissent d'eux-mêmes. Le résultat est remarquable. Les organes ne sont plus congestionnés. On éprouve une sensation de détente générale fort agréable. Ttes Phies : 12 r. 25 la fiole.

**CHRONIQUE LOCALE**

Les bouffées de chaleur

Bouffées de chaleur, bourdonnements d'oreilles, engourdissement des extrémités, palpitations, troubles de la vue (mouches volantes) vertiges, lourdeurs et enflure des jambes, sont les symptômes les plus fréquents de la circulation déficiente. Ces troubles dont se plaignent fréquemment les hommes et les femmes ayant atteint la quarantaine sont combattus avec efficacité par les Gouttes Florida. Grâce aux Gouttes Florida, le cœur est tonifié, le système artériel est assoupli, la tension baisse et les différents symptômes disparaissent d'eux-mêmes. Le résultat est remarquable. Les organes ne sont plus congestionnés. On éprouve une sensation de détente générale fort agréable. Ttes Phies : 12 r. 25 la fiole.

**CHRONIQUE LOCALE**

Les bouffées de chaleur

Bouffées de chaleur, bourdonnements d'oreilles, engourdissement des extrémités, palpitations, troubles de la vue (mouches volantes) vertiges, lourdeurs et enflure des jambes, sont les symptômes les plus fréquents de la circulation déficiente. Ces troubles dont se plaignent fréquemment les hommes et les femmes ayant atteint la quarantaine sont combattus avec efficacité par les Gouttes Florida. Grâce aux Gouttes Florida, le cœur est tonifié, le système artériel est assoupli, la tension baisse et les différents symptômes disparaissent d'eux-mêmes. Le résultat est remarquable. Les organes ne sont plus congestionnés. On éprouve une sensation de détente générale fort agréable. Ttes Phies : 12 r. 25 la fiole.

**CHAUSSURES**  
**ARDILLIER**  
 19-21, rue du Marché, BERGERAC  
**Les plus beaux modèles**  
**Les meilleures marques**  
**Les plus bas prix**  
 Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

Remerciements. — L'abondance des lettres nous oblige à remettre à notre prochain numéro diverses communications notamment le compte-rendu de la réunion organisée par la « Légion Française ».

AVIS. — M. Salva, employé à la S. N. C. P. prévient les commerçants de Bergerac qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter son épouse.

**PARIS-FOURRURES**  
 106, rue Neuve, à BERGERAC  
**ACHÈTE au plus haut cours**  
**PUTOIS, FOUINES**  
**MARTRES**  
**RENAUDS ET BLAIREAUX**

Le verglas. — Dimanche matin, 15 décembre, une légère couche de verglas recouvrait le sol ; quelques accidents de piétons et de voitures se produisirent en divers endroits, mais sans gravité.

**L. DHUMERELLE**  
 52, place Gambetta, 52  
 Transactions Immobilières  
 Achat et vente de Propriétés  
 Fonds de Commerce — Industries

Retour d'Allemagne. — Jeudi 12 décembre, vers 7 heures 30, arrivèrent par train spécial environ 150 soldats, malades ou blessés, venant du sud de l'Allemagne.

Sur le quel de la gare se tenaient M.M. Bordenie, sous-préfet ; lieutenant-colonel Marty, commandant d'armes ; Moulliner, maire de Bergerac ; Teyssandier, premier adjoint ; le directeur de la poudrerie ; Chassagnas, conseiller général ; Rémy Mac-Lé, président de la Légion Française des combattants ; Bels, sénateur de la Dordogne ; Audoyer, secrétaire général de la mairie ; Sandon, secrétaire en chef de la sous-préfecture ; Pihan, ingénieur des ponts et chaussées ; des membres du Conseil municipal ; M. le pasteur Valette ; des officiers de la garnison, etc.

Le gare était parsemée de drapeaux aux couleurs nationales.

Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie, la garde mobile, la police locale.

Après avoir été chaleureusement reçus par les autorités civiles et militaires, nos braves soldats, guidés par les sautes, furent dirigés en voiture sur l'hôpital complémentaire Chastny.

**MONSIEUR MAX CHENE**  
 Expert Comptable  
 Directeur des Etabl. JAMET BUFFEREAU  
 40, rue du Marché  
 Bergerac. — Tél. 549

se tient à la disposition des Commerçants et Industriels pour tous travaux de Comptabilité, Bilans, Inventaires, Expertises, Fiscalité et Contentieux.

**Achats de Blé**  
 aux conditions officielles de  
 l'Office du Blé

**TOUTES QUANTITÉS**  
**PAIEMENT IMMÉDIAT**

**E. L. Pimouguet & Fils**  
**BERGERAC**

Dans notre police. — Nous apprenons le départ prochain de M. Chomienne, notre commissaire de police, nommé commissaire spécial à Périgueux.

Tout en le félicitant du poste de choix, dû à son mérite, nous ne pouvons nous empêcher de regretter ce départ. Depuis environ trois ans qu'il exerce ses fonctions avec un zèle parfait, M. Chomienne avait obtenu toutes les sympathies de la population, l'estime et l'affection de ses subordonnés.

Il sera remplacé le 1<sup>er</sup> janvier, par M. Algarron, commissaire de police à Villeneuve-sur-Lot, à qui nous offrons la plus cordiale des bienvenues.

**PRENDRE UN BILLET DE LA**  
**LOTÉRIE NATIONALE**  
**C'EST TENTER SA**  
**CHANCE**  
**EN SOULAGEANT LA**  
**MALCHANCE**

**Les Spectacles**

**CINÉMA CYRANO**  
 Jeudi, matinée à 14 heures 30, soirée, à 20 heures 15. Samedi, soirée à 20 heures 15. Dimanche, une seule matinée à 14 heures 30 ; soirée à 20 heures 15.

Un miracle de fraîcheur et de grâce pimpante : Deanna Durbin dans *Trois jeunes filles à la page*.

En 4<sup>th</sup> partie : de l'air, de la lumière, de la belle nature avec *Sirny roi de la prairie*.

**ODÉON-CINÉMA**  
 Vendredi à 20 h. 15, samedi à 20 h. 15, dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 15.

*7mo Roux* dans son dernier film *Lumière de Paris* Un décollant spectacle. La location pour cet établissement sera ouverte le jour des représentations de 4 heures 30 à 6 heures 30 et le dimanche de 10 heures 30 à 12 heures.

Pour les fêtes de Noël, mardi 24 décembre, soirée à 20 heures 15, mercredi matinée et soirée. *La Fin du jour*.

**A LA SALLE DES OUVRIERS**  
 Samedi, soirée 8 heures 15. Dimanche, matinée à 14 heures 30, soirée à 20 h. 15.

*Le Justicier du Ranch* avec l'intéressé cowboy Bob Jones et une curieuse aventure *L'Homme Incisité*.

**COMMERÇANTS**

INSCRITS AU  
 REGISTRE DU COMMERCE

Les prescriptions de la Loi du 22 octobre 1940 entrèrent en vigueur avec l'obligation d'avoir un compte en Banque.

**LE CRÉDIT LYONNAIS**  
 SOCIÉTÉ ANONYME  
 au CAPITAL DE 400 MILLIONS  
 entièrement versés

RÉSERVES : 500 MILLIONS  
 se tiennent à votre entière disposition pour vous fournir tous renseignements au sujet de l'application de cette loi.

La puissante organisation dont dispose le CRÉDIT LYONNAIS avec ses 1.400 SIÈGES dans tout le territoire de la France vous incite à recourir à ses services, conçus pour répondre à tous vos besoins, tant commerciaux que personnels.

**TOUTES OPÉRATIONS DE**  
**BANQUE ET DE BOURSE**

**CHRONIQUE SPORTIVE**

**RUGBY**  
 Au stade de Piquequillon, grand match revanche comptant pour le Challenge Français : C. A. P. (1) contre U. S. B.

À la Monnaie, Ste-Foy-le-Grand (1) contre Football-Club de Bergerac.

**DANS L'ARRONDISSEMENT**

**SAINT-PERDOUX**  
 Secours nationaux. — La petite commune de Saint-Perdoux s'est particulièrement distinguée pour l'œuvre de Secours Nationaux. Grâce au dévouement des grandes dames René, Hilaire et Caire, 500 francs ont été recueillis.

Nos félicitations.

**QUEYSSAC**  
 Œuvre du prisonnier de guerre. — Les dons en argent recueillis dans la commune de Queyssac par Mme Lucas pour l'œuvre du « colis de prisonniers de guerre » se montent à la somme de mille deux cent vingt-et-un francs.

Nos félicitations.

**REMERCIEMENTS**  
 Monsieur et Madame René Tapy et leurs enfants ; Monsieur et Madame G. G. et leurs enfants ; Monsieur et Madame Tapy et leur fille et toute leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame veuve Alfred TAPY  
 Né Landat  
 ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Générales, Bergerac, Tél. 79

**REMERCIEMENTS**  
 Madame veuve Joseph Latour ; Monsieur Gilbert Latour, Madame, leurs enfants et toute leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Joseph LATOUR  
 Entrepreneur  
 Ancien Combattant, Blessé de Guerre 1914-18  
 ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

**REMERCIEMENTS**

Madame Léon COMBES ; Monsieur et Madame Léon COMBES et toute leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Lucien COMBES  
 Ancien combattant de 1914-18  
 Membre des Mutuelles-Retraites de l'U. F. ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Générales, Tél. 79, Bergerac

**REMERCIEMENTS**  
 Madame Léon ROUILLETAS ; Monsieur et Madame ROUILLETAS remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Léon ROUILLETAS  
 ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

**MONTEUR ELECTRICIEN**  
 demandé pour installations intérieures. — Dubreuilh, 8, rue Clairac, Bergerac. 628

**A VENDRE** chienne de chasse Pointer, avec ses petits, très jolie, 3 ans, rapport et ardeur. S'adresser à M. Tziol, Lafourcade (Dordogne). 627

**A LOUER** chambre meublée avec cabinet toilette, eau courante. S'adresser bureau du journal. 628

**CHERCHE** petite propriété à affermer environ 3 hectares, prairie, principallement, habitation 3 ou 4 pièces avec garage, proximité de Bergerac. Prendre adresse au bureau du journal. 629

**A VENDRE** break à un cheval, 4 roues convenant à exploitation rurale, bonne occasion (Girault), à Commarque, près Peyrillon. 631

**VELO-MOTEUR** occasion à vendre. S'adresser bureau du journal. 632

**A VENDRE** réchaud à gaz et lit en bois. S'adresser détail journal. 633

**PERDU** livret public, gent fourrés gausche, rapporter bureau journal 634

**AGENCE MISSEGUÉ**  
 Place de la République  
 1<sup>er</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

2<sup>nd</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

3<sup>rd</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

4<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

5<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

6<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

7<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

8<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

9<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

10<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

11<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

12<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

13<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

14<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

15<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

16<sup>th</sup> A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m<sup>2</sup> possédant d'arbres et de fleurs. Enclaves 4 hectares, bons bâtiments, maison 4 pièces libre de suite. 35.000 fr.

Etudes de M<sup>rs</sup> BIAUT, avoué à Marmande, et de M<sup>rs</sup> BARRAN, notaire à Miramont-de-Guyenne

**ERRATUM**

L'adjudication aux enchères publiques des immeubles sis communes de La Sauvetat du Dropt, de Roumagne, Cogulot et Saint-Jean-de-Duras, pour servir à la requête de M. Pierre Terrien-Villiers, maire de La Sauvetat et du Dropt et Président du Conseil d'Administration de l'hôpital-hospice de cette commune, annoncée par erreur au dernier numéro du journal comme devant se faire le vendredi dix janvier 1941, au lieu et par ministère de M<sup>rs</sup> Barran, notaire à Miramont de Guyenne, aura lieu le jeudi vingt trois janvier dix neuf cent quarante et un, à dix heures.

Les acquéreurs, pour être admis à enchérir et devenir adjudicataires, devront être munis obligatoirement de l'autorisation préfectorale prévue par la loi du douze décembre dix neuf cent quarante.

Pour extrait : BIAUT, avoué.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la Société Immobilière et Financière de Guyenne, sont priés d'assister, le 30 décembre 1940, à 10 heures, à l'Assemblée Extraordinaire, rue Neuve d'Argenson, n° 77.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**AVIS**  
 Les Actionnaires de la (S. A. Nouvelles Galeries Sud-Ouest) sont priés d'assister à l'Assemblée Extraordinaire, qui aura lieu le 30 décembre 1940, à 10 heures, 77, rue Neuve d'Argenson.

Objet : Approbation du rapport du Commissaire aux Appris ; ratification de la fusion avec la Société Immobilière et Financière de l'Ouest ; et des modifications aux Statuts.

**LES CHAUSSURES ALBERT**  
 7, Rue du Marché — BERGERAC  
 En face la Poste  
**Malgré les difficultés actuelles, feront toujours ce qui est possible pour que vous soyez satisfait.**  
**VENTE DE CONFIANCE**

**DROGUERIE - HERBORISTERIE M. NOREAU**  
 28-30, rue Sainte-Catherine — BERGERAC — Tél. 243

Plantes médicinales : Feuilles, Fleurs, Racines, Écorces.  
 Articles de pansements : Coton hydrophile, Gaz, Bandes, Compresses pour malades, Poires à lavements et à injections, Enzymes, Produits Bains de Lit, Thermomètres médicaux.

Couleurs, Vernis, Huiles, Essences, Verres à vitres, Placards Ripolin, Siléxine, Siléxore, Couleurs pour ciment.  
 Brosse à soie et chandelier — Insecticide et antimites divers  
 Toiles à laver, Laines à Parquets, Peaux de Chamois, Éponges

**A VENDRE**  
 Région Sigoulès, bordure route nationale, excellentes propriétés, toutes cultures, 14 Hect. presque seul tenant. — Bon vignoble plein rapport, 4 pièces et bons bâtiments. — Chênes mort et vif. — Affaire 1<sup>re</sup> choix.  
**On Demande 200.000 fr.**

Région Eymet, bonne propriété 23 Hect., toutes cultures, plein rapport. — Maison de maître, et logement de colon. — Électricité. — Chênes mort et vif importants. — Affaire sérieuse  
**On Demande 240.000 fr.**

Proximité Eymet, jolie villa neuve. — Enclaves 6 000 m<sup>2</sup> dont une vigne donnant 40 à 15 barriques vin. — Potager. — Dépendances. — Affaire coquette.  
**On Demande 100.000 fr.**

Eymet, en bordure du Dropt. — Villa neuve 8 pièces, pas encore terminée, mais tous matériaux compris dans le prix. — Enclaves — Affaire pendances.  
**On Demande 150.000 fr.**

Eymet, grand bâtiment état neuf à usage actuel de porcherie très bien aménagée. — Convientrait à négociant en pores ou marchand de bestiaux. Proximité route et rivière.  
**S'adresser à M. E. GIBERT, Agent Immobilier, EYMET (Dordogne). — Tél. 35.**

**CHAUSSURES DE LIMOGES**  
 58, rue Neuve, R. BURÉ, chausseur

**Spécial pour la Classe**  
**pour la Marche**  
**pour l'Appartement**

**Station Service PHILIPS**  
 R. M. 1575 — R. BOUYSSSET, 43, rue Neuve, BERGERAC — Tél. 243

**L'atelier le mieux outillé de la région pour le dépannage radio**

CONSTRUIT transmetteurs d'ordres — amplis.  
 et SORTIRA fin décembre, un récepteur 3 lampes toutes ondes en un seul tube.  
 — Début février, un récepteur 6 lampes 2 ou 3 gammes O. C. avec un nouveau cadran.

**Service Spécial de Réparations immédiates**  
 pour nos clients éloignés — prêt en 3 heures

**POUR LES FÊTES...**  
**Un POSTE de T. S. F.**

l'achète chez un spécialiste ayant fait ses preuves et capable d'assurer lui-même la garantie qu'il promet.  
 Vous trouverez ces appareils chez

**A. HOUDAYER, Spécialiste Radio**  
 Magasin d'Exposition : 89, rue Sainte-Catherine 58  
 Station de dépannage : BERGERAC. — Tél. 189  
 où vous pouvez, sans engagement de votre part.

**ENTENDEZ LES MEILLEURS POSTES DU MOYENT & PLUS MODERNE ET LE MIEUX ORGANISÉ DE LA RÉGION.**

**Objets Divers**  
 ne dépendant pas de la succession

1 salle à manger composée de : (1) table carrée, grande étagère, 1 buffet, 1 buffet, 1 grand lit matelas laine, 1 placard, 1 lustre, 3 globes cuisine, 4 chaises de cuisine, 1 table de cuisine, 1 cuisinière, 1 porte-chapeaux, 4 machines à coudre Singer, 1 mannequin, 1 vaque électrique.

Au comptant, 15% en sus.  
 Exposition jour et lieu de vente.  
 Pour insertion.  
 Signé : SIMOUNET.  
 L'Administrateur-Éditeur : B. TAILLANDIER.